



Dans ce numéro



Conseil municipal :
ordre du jour du 17 février



Les manifestations
communales



La RD 611
et ses arbres

Orientations budgétaires de 2011 :

Une situation financière saine qui garantit le développement équilibré de la commune

Malgré les dires de certains, nous pouvons dès à présent affirmer que la situation budgétaire de la commune est bonne.

Nos engagements pour l'année 2010 ont été tenus : recours à un emprunt modéré, maîtrise des charges générales et de personnel, et bien sûr, maintien de la politique d'investissement.

En résumé, nous avons réalisé plus de 61% des investissements prévus au budget primitif pour un montant de 1 500 000 € avec un recours à l'emprunt de seulement 150 000 €, tout en diminuant la dette communale de 4,6% soit 325 000 €.

Concernant l'année 2011 nous poursuivrons notre politique d'investissement :

- construction de la salle de quartier de Boisragon
- réalisation de la 2^{ème} tranche de travaux sur la RD 611
- mise en œuvre de travaux d'amélioration des dépenses énergétiques sur l'ensemble des bâtiments communaux (programme sur trois ans qui permettra à terme une économie d'énergie de 30%)
- acquisition des terrains pour le complexe sportif

- acquisition foncière de la gare, et d'un terrain en vue de l'implantation du nouveau cimetière

- réfection des vitraux de l'église Notre Dame des Neiges

- extension du réseau de voies piétonnes

- mise en place d'un panneau lumineux d'information sur la RD 611.

Bien sûr cette liste n'est pas exhaustive

Le montant estimé des investissements 2011 sera de 1 450 000 €.

Concernant les dépenses de fonctionnement, la volonté municipale est de les contenir à l'image de l'année précédente.

Il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition, voire même une diminution pour les foyers des plus modestes. (Augmentation de l'abattement spécial à la base de 5 à 15%).

Ainsi, c'est dans une totale sérénité que nous envisageons l'avenir et les grands projets qui structureront notre commune pour l'intérêt général et le bien de tous....

Pour information, le budget général 2011 sera développé dans le prochain numéro « spécial budget ».

S. GIRAUD

Sans complexe ? plutôt sans scrupules

Après la pluie de tôles de décembre, les boîtes aux lettres ne désemplissent pas. Un drame menace-t-il la commune ? Quel est ce fauteur de troubles ?

Au premier coup d'œil, la faute en revient à un complexe, non d'Oedipe ni freudien, mais à une installation sportive, germe de tous les maux.

Notre commune serait-elle atteinte de la peste ? Tout y passe. Il n'y a rien à garder !

Profitant de la sinistrose actuelle pour gonfler le coût du projet, pour déstabiliser les riverains et l'ensemble des Créchois, pour se mettre en avant dans la presse ... , pas de scrupules, tous les moyens sont bons.

Non, nous ne sommes ni naïfs, ni boucs émissaires. Nous croyons au développement de notre commune. Nous savons que nos enfants, nos sportifs et vous-mêmes en serez les bénéficiaires. Le sport est un modèle de vie. Donnons-lui toutes ses chances...

Cet effort financier et technique va dans le bon sens pour les 30 ans à venir pendant lesquels la commune et l'intercommunalité vont se

développer. Nous sommes élus, pour anticiper, pour préparer notre monde de demain, bien au-delà du mandat.

Nous avons prouvé que nous maîtrisons les finances communales et en particulier l'impôt (4% en 11 budgets !). Chaque euro dépensé doit être efficace. Pour cela, depuis 2003, nous avons toujours privilégié la concertation avec les sportifs et avec tous ceux qui le souhaitent.

Certes, on peut toujours faire encore mieux, mais face à la mauvaise foi, **stop**.

La démagogie a dépassé les limites. Dans l'esprit de notre programme, nous travaillons sans relâche pour le bien être des sportifs et pour conserver votre confiance. Dans quelques semaines, une enquête publique permettra à chacun de s'exprimer.

Ainsi La Crèche progressera-t-elle au rythme que souhaitent les Créchoises et les Créchois. Sachons saisir l'opportunité de développement qui nous est donnée à travers le sport.

Le Maire, C. BUSSEROLLE

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

LISTE UN « NOUVEL ELAN POUR LA CRECHE »

CHAVAGNE EN COLERE SOUTIENT SON ECOLE

Encore une année où notre commune est menacée par la fermeture de classe. Cette fois, l'école de Chavagné perdrait une classe ce qui ramènerait cette école de village à deux classes.

Ce n'est pas le fait d'avoir deux ou trois niveaux par classe qui effraie les parents d'élèves sans cesse mobilisés, mais l'avenir d'une école à deux classes seulement.

Cette mobilisation ne doit pas affoler, inquiéter les futurs parents ou les parents actuels. Au contraire, il nous faut affronter avec force cette situation et faire en sorte que l'ensemble des enfants de la commune, scolarisable dans les écoles créchoises le soit.

En effet, si les membres de la commission « Ecole » répondent toujours négativement aux demandes d'inscription dans des écoles publiques environnantes formulées par des créchois, on constate malheureusement que les communes d'accueil passent bien souvent outre ces avis défavorables. On dénombrait encore récemment une douzaine de scolaires créchois inscrits dans des écoles publiques environnantes.

Il faut savoir qu'il manquerait seulement huit enfants à Chavagné à la rentrée scolaire prochaine pour que la troisième classe soit maintenue.

Il nous paraît important de dire ou de rappeler à tous les parents qui doivent inscrire prochainement leurs enfants, que les trois écoles publiques créchoises sises centre bourg, Boisragon et Chavagné disposent d'infrastructures et de moyens humains leur permettant d'accueillir les enfants le matin avant l'entrée en classe, le midi (cantine) et le soir, après la classe. Un réseau de bus assure également le ramassage scolaire matin et soir.

Alors pour que le cœur du village de Chavagné continue à battre, poursuivons tous ensemble notre mobilisation, parents et élus, pour réussir à sauvegarder cette troisième classe et conserver ainsi un enseignement riche !

FOYER ADOS « LE RAPIDO »

cour arrière de la maison des associations à Champcornu

Accès libre à tous les ados, de 12 à 17 ans

Activités : billard, babyfoot, fléchettes, sorties, soirées à thème

Ouvert le mercredi après-midi, vendredi de 20 h à minuit en période scolaire, tous les après-midi en période de petites vacances, l'après-midi et en soirée en juillet et août.

Une question ? Une info ? <http://lacreche2008.free.fr>

MICHEL GIRARD, PATRICIA VARENNE, SYLVIANE PRUDENT,
CHRISTINE MATHIS, GWENAËLLE SIMON

N'OUBLIONS PERSONNE NI AUCUN VILLAGE AUCUN QUARTIER

Complexe sportif - Enquête d'Utilité publique - **Scolaires.**

Un tel équipement, à un tel prix, sur une telle surface, devrait au moins servir à tous. Et en priorité aux jeunes, aux 1100 scolaires. Or, dès la page 17 de la Notice Explicative qui vous sera soumise, on peut lire : « *Le complexe sportif n'est pas dédié à la pratique quotidienne scolaire* ». Pourtant, sur la même page on lit aussi « *La population scolaire constitue l'un des principaux utilisateurs d'équipements sportifs...* » Oui, et eux, obligatoirement. Mais quelle contradiction !

Et avec, page 17, une grossière erreur : *l'enseignement de l'activité physique et sportive n'est pas obligatoire en cycle primaire !!!* Suivi de : *On constate que les instituteurs consacrent, en moyenne, une heure par semaine au sport.* Mais ils doivent tous avoir leur inspecteur sur le dos !! Car les textes sont clairs : EPS du CP au CM2, 108 h/an soit 3h/sem. Arrêté du 9/6/08 - JO du 17/6/08. (Et au Collège: 3 à 4h/sem)

Ainsi, sur la base de ce second point (les scolaires-exclus) ce projet ne peut pas être déclaré d'utilité publique.

De nombreux équipements actuels sont décrits comme vétustes et usés (p.12). Eh bien, ils seront pour les scolaires, (exclus une seconde fois du complexe) et seront réhabilités, (rafistolés ?) « pour quelques dizaines de milliers d'€. » Sic.

CARNET



Naissances

12 janvier : Prescilia Gaillard--Millet, 28 rue H.-G. Clouzot
25 janvier : Jeanne Wieckowski, 7 rue des Tilleuls



Mariage

5 février : Laure Cognato et Jérémie Guay, 3 rue H. Tazieff



Décès

1^{er} février : Christian-Marie Arnaud, 11 rue des Tilleuls

INFORMATIONS PRATIQUES



Devenez foyers témoins avec le SMC

300 kg, c'est la quantité moyenne de déchets produits chaque année par un habitant résidant sur le territoire du Syndicat Mixte à la Carte (SMC).

Être foyer témoin, c'est prouver qu'on peut alléger sa poubelle par l'application de gestes simples au quotidien ou par quelques changements de comportements.

Ainsi, dans le cadre du programme local de prévention des déchets, le SMC propose une opération « foyers témoins » sur son territoire et lance un appel à candidatures pour le recrutement de volontaires.

Comment se déroule l'opération ?

Après une période de 1 mois pendant laquelle les foyers pèseront les déchets produits sans rien changer à leurs habitudes, ils seront invités à mettre en œuvre 3 nouveaux gestes de leur choix (compostage, stop-pub...) et à poursuivre leurs pesées pendant 2 autres mois.

L'opération se déroulera de mi-mars à mi-juin.

Accompagnés par la collectivité (matériel, listes de pratiques, mise en contact avec les autres volontaires), les participants pourront échanger et témoigner de leurs expériences. Toute personne peut participer à cette action : familles avec ou sans enfants, personnes seules, jeunes couples actifs, retraités.

N'hésitez pas à proposer votre candidature (avant le 4 mars) ou à nous poser toutes questions complémentaires concernant cette action à l'adresse mail ou au numéro de téléphone suivant : sperrrot@smc79.fr ou 05 49 05 37 10



Tarifs du SMC pour l'année 2011

Ce montant vous est facturé en 2 fois avec une augmentation de 2,3 % par rapport à 2010. A noter que le taux de TVA est à 5,5 %.

Nombre de personnes	1	2	3	4	5	6	7	8	Résidence secondaire
Bac Collectif	160,27	204,91	240,40	265,59	290,77	296,50	302,22	309,09	204,91
Bac individuel	194,61	239,26	273,60	298,79	325,12	330,84	336,56	342,29	239,26

validation des acquis

La validation des acquis de l'expérience, c'est la possibilité d'obtenir une certification (titre, diplôme...) à partir de son expérience professionnelle, et/ou bénévole. Ce dispositif est accessible par toute personne quels que soient son statut, sa qualification, son âge...

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 17 mars à 17h30, à la Communauté de Communes, 7 bd de la Trouillette, à Saint Maixent l'Ecole, salle du 1^{er} étage.

Mél : nc.arc.en.sevre@orange.fr

LES TEMPS FORTS DU MOIS

- Le 4 février, manifestation des parents d'élèves avec leurs enfants, des élus locaux, du conseiller général et de la député contre la fermeture d'une classe à l'école de Chavagné.
- Le 7 février, inauguration de la gare routière en présence du Président du Conseil Général et de nombreux invités. Félicitations aux employés communaux pour la belle réalisation du mur.

Les comptes-rendus des Conseils Municipaux sont affichés à la Mairie une fois adoptés par le Conseil et sont également consultables sur le site internet www.ville-lacrecche.fr
Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter vos élus

- **Finances** : • Budget commune : adoption des Comptes de Gestion 2010, adoption du Compte Administratif 2010, affectation des résultats de l'exercice 2010, autorisations de programmation et crédits de paiement, attribution des subventions aux écoles et établissements extérieurs, attribution d'une aide financière, adoption du budget primitif. • Budget assainissement : adoption des Comptes de Gestion 2010, adoption du Compte Administratif 2010, affectation des résultats de l'exercice 2010, tarifs, adoption du budget annexe primitif.
- **Culture** : • concert du 5 mars, tarifs
- **Personnel** : • Service Animation Jeunesse, ouverture de poste pour besoin occasionnel. • Augmentation du temps de travail. • Tableau des emplois de la collectivité au 1^{er} janvier 2011. • Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade.
- **Urbanisme et bâtiments** : • Boisragon : logement communal, convention d'occupation précaire, redevance. • Centre bourg, acquisition d'une portion de parcelle.
- **Informations et questions diverses.**

A propos de l'arrachage des arbres « taillés » de la RD 611

Rétablir la vérité.

La taille des arbres a commencé semaine 42, les 18 et 19 octobre 2010.

Le 26 octobre 2010, à l'initiative de l'adjoint délégué à la voirie et à la sécurité, une réunion était organisée en Mairie avec le chef des services techniques et un représentant de l'Agence Technique Territoriale Haut Val de Sèvre (Conseil Général de Saint Maixent l'Ecole).

11 points ont été abordés au cours de cette rencontre dont la réfection du talus de la RD 611, côté Basse Crèche. Il nous a été confirmé que la consultation des entreprises était en cours et sur le point d'aboutir, avec des travaux programmés pour le début de l'année 2011.

Par ailleurs, les arbres concernés par ce chantier seraient éliminés début décembre 2010 par une équipe du Conseil Général : étaient concernés **10 arbres en tête de talus qui n'ont donc pas été taillés.**

Le 22 novembre 2010, réunion technique en Mairie : présentation du processus de remise en état du talus et organisation du futur chantier : nous apprenons alors que tous les arbres situés de part et d'autre de la RD 611 à la hauteur du chantier seraient abattus, afin de dévier au maximum la circulation des véhicules côté stade.

Résultat : disparition de 13 arbres qui venaient d'être taillés soit une dépense de 56,65 € HT x 13 = 736, 45 € et non pas 1500 € comme annoncé.

En conséquence, nous aurons une moins-value de 1495 € (23 arbres éliminés à 65 € HT l'arbre).

La critique, surtout négative est très facile...

P. ROBIN

Les frelons...

Le frelon asiatique est apparu en France en 2004 suite à des importations accidentelles de marchandise chinoise. Ce frelon, plus petit et plus sombre que le frelon européen, occasionne d'importants dégâts sur les ruches. Il n'est ni plus ni moins dangereux que les guêpes et frelons communs.

Il est déconseillé de détruire un nid de frelons par ses propres moyens, c'est un acte dangereux et contre-productif. La colonie éparpillée produit rapidement des nids satellites. La reine et les fondatrices sortent de l'hibernation en mars/avril pour former un nouveau nid et créer une nouvelle colonie.

Les observations de nids de frelons asiatiques doivent être transmises à la Fédération Départementale des Groupements de Défense Contre les Organisations Nuisibles (FDGDON), chargée par la Préfecture des Deux Sèvres de réaliser le recensement et d'effectuer la cartographie de ces nids, ou à votre mairie qui transmettra.

A partir du mois de février, il est recommandé de piéger les fondatrices afin d'éviter une dispersion et la propagation de nouveaux nids.

La liste des destructeurs de nids de frelons est consultable en Mairie.

(COMMUNICATION FDGDON)

RAM

Animations pour le mois de mars

Azay le brûlé

	• Pour les petits	• Pour les grands
- 8	« Mardi gras » venez déguisés	« Mardi gras » venez déguisés
- 15	Détente et relaxation	Jeux libres
- 22	Transvasements	Une recette de pâte à modeler
- 29	La boîte à trous	Ombres et lumières

François

	• Pour les petits	• Pour les grands
- 10	La Boîte à trous	Lire et faire lire avec Annie
- 24	Jeux de pieds	« ça roule »

La Crèche

	• Pour les petits	• Pour les grands
- 17	« Fête du printemps »	« Fête du printemps »
- 31	La boîte à trous	Parcours de motricité

Vendredi 11 mars à 20h30, salle Clouzot, présentation du film « Bébés ».

Animations : pensez à vous inscrire

Permanences au bureau le lundi de 14h30 à 18h30, le mercredi de 10h à 12h, le jeudi de 13h30 à 15h.

Téléphone : 05 49 25 02 26

Deux-Sèvres Nature Environnement

Le samedi 5 mars avec Deux-Sèvres Nature Environnement

- **Matin** : sortie Nature, balade grand public gratuite, sur la biodiversité des zones humides de Ruffigny/Candé animée par des bénévoles de DSNE. Prévoir bottes et vêtements chauds. RV à 10 h 00 à la Maison des Associations route de Champcornu. Pique-nique tiré du sac en fin de matinée.

- **Après-midi**, assemblée générale statutaire dans la grande salle de Champcornu à partir de 14 h 30. Sont invités les partenaires financiers et Environnement de DSNE, en particulier la Région et le Conseil Général, et bien sûr les élus locaux du Pays, mais aussi toute personne souhaitant connaître davantage nos activités. Assemblée conclue par le verre de l'amitié.

- **Soirée**, séance grand public gratuite à 20 h 30 : photos/vidéo sur deux espaces naturels remarquables créchois, le Coteau de Mellet, complété d'une sélection photos des milieux et espèces, aussi bien remarquables qu'ordinaires sur les prairies humides et le Coteau de Ruffigny-Candé. Suivra une discussion portant sur des actions pouvant être mises en œuvre pour sauvegarder ces deux espaces naturels remarquables.

Jean-Michel Minot, président DSNE.

www.dsne.org

Samedi 5 mars
à 20h30, salle Clouzot
CONCERT par **Benoît Neizl Quartet** »
proposé par la **Municipalité**

Samedi 5 mars
à partir de 15h, salle de l'Hélianthe
ANIMATIONS COUNTRY
proposées par le **Country Dance Créchois**

Samedi 5 mars
à Champcornu
JOURNÉE DÉCOUVERTE et ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
de **Deux Sèvres Nature Environnement**

Vendredi 11 et samedi 12 mars
salle des Halles
BOURSE AUX VÊTEMENTS DE PRINTEMPS
organisée par les « **Dames de Cœur** »

11, 12 et 16 mars
salle du Chêne
LOTOS
organisés par l'**USC**

Samedi 12 et dimanche 13 mars
salle de l'Hélianthe
EXPOSITION « Nos artistes ont du talent »
proposée par la **Municipalité, les Amis des Fauvettes et le Conseil Général**

18, 19 et 25 mars, 26 mars, 1^{er} et 2 avril
20h30, salle Clouzot
2 SPECTACLES
proposés par la **SEP Théâtre**

Samedi 19 mars
salle de l'Hélianthe
DÎNER DANSANT
organisé par la **Société « Tir en avant »**

Samedi 26 mars
aux Guibertières
CONCOURS DE TRUITE TROPHÉE
proposé par l'**AAPPMA La Gaule Créchoise**

Samedi 26 mars
salle de l'Hélianthe
LOTO
organisé par le **Judo Club**

Informations associations... Informations associations...

Country Dance Créchois

L'association vous propose son **BAL**
le **samedi 5 mars**, salle de l'Hélianthe à 21 h
animé par l'orchestre « Eldorado ».
A partir de 15h, nombreuses animations : Baptêmes gratuits de goldwing et de track, stages de danse gratuits, bal CD animé par Marie.
Buvette - Pâtisseries - Sandwichs - Stand Country
Réservation : 06 87 06 74 87 ou 09 74 65 55 18

Les « Dames de Cœur »

L'association organise une
« BOURSE AUX VÊTEMENTS PRINTEMPS »
Renseignements au 05 49 25 03 47

Union Sportive Créchoise

L'USC vous propose de participer à leurs différents **LOTOS**
Réservations : Jacky Chauvineau 06 10 34 28 06

SEP Théâtre

L'association vous propose **2 SPECTACLES**
à la salle Clouzot à 20h30.
Les **18, 19 et 25 mars** : Agent OOP, Sketches Interludes, Vieilles idylles et ricochets. Interprétation : ados et jeunes adultes
Les **26 mars, 1^{er} et 2 avril** : La pizza empoisonnée,
L'île de tous les dangers, Sketches interludes, Mais qui est-ce ?
Interprétation : jeunes et adultes.
Venez passer un bon moment et encourager tous les acteurs amateurs.

« Tir en avant »

La Société vous invite à son **DÎNER DANSANT**
le **samedi 19 mars**, salle de l'Hélianthe
animé par l'orchestre Alain Franck
Réservations auprès de A. Baconneau, 06 09 71 82 22.

AAPPMA

La Gaule Créchoise organise son
CONCOURS DE TRUITE TROPHÉE
le **samedi 26 mars** aux Guibertières à La Crèche.
Ouverture de la billetterie et tirage au sort des places à 6h45.
Début du concours à 7h30. Casse-croûte sur place.
Repas le midi sur réservation lors de l'inscription.

Judo Club Créchois

Le club organise le **samedi 26 mars**, salle de l'Hélianthe un
SUPER LOTO animé par Olivier
Nombreux lots - Buvette - Sandwichs - Pâtisseries

Club des Aînés

Dates des principaux rendez-vous :
Mardi 15 mars : **choucroute à Champcornu**
Mardi 22 mars : **voyage « Les Retrouvailles »**
Dimanche 29 mai : **croisière déjeuner sur l'Erdre**
Renseignement : M^{me} Arcourt au 05 49 25 02 30
ou M^{me} Ferru au 05 49 04 39 47



Bibliothèque municipale

Rue des Ecoles - 79260 LA CRÈCHE - 05 49 05 36 09
Mail : biblio-la-creche@wanadoo.fr

Nouveaux achats romans

- Philippe Besson : En l'absence des hommes. T. 2, retour parmi les hommes.
- Dan Chaon : Cette vie ou une autre.
- Virginie Despentes : Apocalypse bébé.
- Hugues Douriaux : Le Papillon sur le sein.
- Sebastian Faulks : Mr Engleby.
- Juan Manuel Florensa : Les Mille et un jours des Cuevas.
- David Foenkinos : La Délicatesse.
- Gérard Georges : Une terre pour demain.
- Stéphanie Hochet : La Distribution des lumières.
- Michel Houellebecq : La Carte et le territoire.
- Yachar Kemal : Une histoire d'île. T. 2, la tempête des gazelles.
- Yachar Kemal : Une histoire d'île. T. 1, regarde donc l'Euphrate charrier le sang.
- Antonin Malroux : La Grange au foin.
- Mary Morris McGarry : Le Dernier secret.
- Guillaume Musso : La Fille de papier.
- Judith Perrignon : Les Chagrins.
- Claudia Pineiro : Elena et le roi détrôné.
- Régis de Sà Moreira : Marie et femme.
- Louis-Stéphane Ulysse : Harold.
- Willy Vlautin : Plein nord.
- Stephen Wright : La Polka des bâtards.
- Michael Zadoorian : Le Cherche-bonheur.

Exposition prêtée par la BDDS de Niort du 1^{er} mars au 23 avril :
« Promis juré, on s'écrit ».

Malgré ou grâce au développement du courrier électronique, l'échange épistolaire renaît de ses cendres... Les enfants savent que la lettre au Père Noël, la carte d'anniversaire de Mamie confiture, la lettre aux copains qui ont déménagé, ont des vertus irremplaçables : l'attente délicieusement inquiète d'une réponse, le plaisir de montrer ou de dissimuler la lettre, de la relire en secret... Après un rappel rapide de l'histoire du courrier, cette exposition reprend ces thèmes dans un environnement graphique clair et ludique.
Pour les petits et les grands.

Modification des tarifs : Attention, depuis mai 2010 les tarifs de la bibliothèque ont changé pour les abonnements adultes :
- *communauté de communes* (8 livres, 5 CD, 1 vidéo) : 20 €
- *hors communauté de communes* (8 livres, 5 CD, 1 vidéo) : 30 €

12 et 13 mars

« Nos artistes ont du talent »

Venez découvrir une grande variété d'expressions artistiques, peinture, sculpture, gravure, dessins, peintures sur porcelaine...

Un catalogue numéroté, donnant lieu à une loterie, vous sera vendu à l'entrée de l'exposition. La recette sera reversée à l'association partenaire « Les Amis des Fauvettes ».

Une buvette sans alcool, tenue par cette association, sera à votre disposition.



Rendez-vous, salle de l'Hélianthe

le **samedi 12 mars**
de 12h à 20h

et le **dimanche 13 mars**
de 10h à 18h

Entrée gratuite

A 18h, tirage de la loterie et dépouillement du vote « Choix du public ».

Vous retrouverez l'œuvre choisie sur l'affiche de l'exposition de 2012

A l'affiche

Le samedi 5 mars

« **Benoît Neilz Quartet** »

Salle Clouzot à 20h30



un jazz revu à découvrir

Billetterie à l'entrée

3^{ème} forum : Prévention et Sécurité Routière

En 1959, 9 à 10 000 personnes étaient tuées sur les routes de notre pays. 1971-1973, le nombre de tués dépassait 16 000 ; imaginez une ville comme La Flèche (72) disparaissant chaque année...

Depuis ces années noires, une prise de conscience collective a fait diminuer très sensiblement le nombre de victimes malgré une très importante augmentation du trafic : moins de 4000 morts en 2010. C'est encore trop !

Certes la démocratie dans laquelle nous vivons nous laisse une certaine liberté !... seulement sur la route, nous ne pouvons pas faire ce que nous voulons quand nous le voulons et comme nous le voulons. Le respect du Code de la Route est primordial et s'il y a encore des progrès à réaliser en matière de Sécurité Routière, commençons par nous remettre en cause et améliorons notre comportement au volant. Nous sommes conducteurs à temps partiel, piétons, cyclistes, motocyclistes. N'oublions pas que tous les comportements doivent s'harmoniser pour sécuriser au mieux nos déplacements et notre vie en général.

Nos responsabilités d'élus nous orientent très souvent vers la réalisation de travaux lourds et complexes d'aménagements routiers pour améliorer la sécurité et diminuer les risques d'accident en mobilisant des budgets importants.

Avec un budget très réduit, nous organisons un Forum Sécurité Routière où nous souhaitons faire passer des messages, donner des conseils, réactualiser des connaissances...

Alors, n'hésitez pas à vous rendre à l'Hélianthe au cours de cette semaine du 2 au 8 avril 2011. Le programme proposé est adapté à toutes les générations pour un partage harmonieux de l'espace, alors consultez-le et rendez-vous à l'Hélianthe.

P. ROBIN

Programme au verso

PROGRAMME

Vendredi 1^{er} avril

Concert organisé par l'association « White Street » en partenariat avec la Municipalité.
Buvette sans alcool « Capitaine de soirée ».

Samedi 2 avril

Activité Handi- Sport - Comité 79 Atelier - Tennis de table. Tir à la carabine : de 14h à 18h.
– Escrime. Sarbacane. Boccia.
– Basket fauteuil. ADPC. Amicale des donateurs de sang.
– Exposition véhicules transport handicapés, Etablissement Gouin et fauteuils roulants Magellan.

Dimanche 3 avril

Journée 2 roues. Moto Club La Crèche, White Street.
– Circuit : SDIS. Moto-école Niort. Site accident.
– Atelier MAAF. Gendarmerie. ADPC. Auto-école. Amicale des donateurs de sang. Centre de Secours Pompiers La Crèche.

Lundi 4 avril

Journée CARSAT Centre-Ouest (ex CRAMCO) au profit des entreprises Atlansèvre en partenariat avec la Communauté de Communes Arc en Sèvre.
– Accidents de la route. Trajets et route/travail. Démarche Plan de déplacements inter-entreprises (PDIE).

Mardi 5 avril

Journée collégiens J.Vilar, classes de 6^{èmes} de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30
– Pédibus collégiens.
– Quizz exposition MAIF (questionnaire). Ateliers de Sécurité Routière. ADPC Antenne de La Crèche.

Mercredi 6 avril

Journée tout public de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
– Ateliers Sécurité Routière. Simulation 2 roues - 4 roues. Testo-choc. Alcoolémie.
– Constat amiable. Code de la route (Rond-point). Atelier ASF.
– Atelier ADPC (secourisme) et Amicale de donateurs de sang.

Jeudi 7 avril

Journée collégiens J.Vilar classes de 4^{èmes} de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
– Pédibus collégiens. Exposition Maif, questionnaire. Simulation 2 roues. Testo- choc.
– Scooter (Pré MAIF). Simulation accident de la circulation avec cascadeur.

Vendredi 8 avril

Journée Défense et Citoyenneté (JDC, ex JAPD) avec BSN/Poitiers.
50 jeunes du département convoqués à La Crèche. (Hélianthe)
– Formalités administratives. Informations sur la Défense. Secourisme et ateliers de Sécurité Routière, film et débat.
– Ateliers 2 roues. 4 roues. Testo-choc. Gendarmerie. Permis de conduire.